

POLYSESOUVIENT.CA
*Groupe des étudiants et diplômés de
Polytechnique pour le contrôle des armes*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22^e anniversaire de la tuerie à l'École Polytechnique : **Des survivants et témoins seront à Québec pour implorer les citoyens et le gouvernement de défendre le contrôle des armes**

Montréal, le 5 décembre 2011 – Des survivants et témoins de la tuerie à l'École polytechnique se rassembleront à Québec¹ demain pour implorer les citoyens de poser un geste concret à la mémoire des victimes en défendant la *Loi sur les armes à feu*, dont l'essentiel est menacé par le **projet de loi C-19** des Conservateurs. Ils s'adresseront également au **gouvernement du Québec** pour lui demander un engagement officiel quant à un recours juridique visant à sauvegarder les données du registre des armes d'épaule.

« *Vingt-deux ans après la tuerie à l'École Polytechnique, il est inconcevable que ses victimes et ses témoins doivent encore défendre le contrôle des armes* » affirme **Jean-François Larrivée**, diplômé de Polytechnique dont l'épouse **Maryse Laganière** est décédée en 1989.

« *Malgré le succès indéniable de la Loi sur les armes à feu, nous nous retrouvons aujourd'hui à lutter non seulement pour le registre des armes d'épaule — la partie controversée de la loi —, mais également pour une série d'autres mesures qui n'avaient jamais été sérieusement remises en question par nos adversaires. C'est un recul incommensurable qui nous victimise de nouveau, nous les proches des victimes. Au moins, chaque fois que je pensais à Maryse, je pouvais puiser un peu de réconfort dans les centaines de vies sauvées par la Loi sur les armes, l'hommage le plus concret à la mémoire de Maryse et de ses consœurs si cruellement abattues.* »

Selon **Heidi Rathjen**, diplômée de Poly présente le 6 décembre 1989, « *c'est un projet de loi absolument radical. Nous sommes convaincus que le public ne réalise pas l'ampleur de la catastrophe de sécurité publique qui nous attend. Les Conservateurs cherchent carrément à anéantir le contrôle des armes d'épaule et ils s'y prennent de manière indirecte et sournoise, à l'aide d'un projet de loi complexe et mal expliqué. Leur législation va bien au-delà de la cible énoncée, soit la destruction du registre des armes d'épaule. Mais dans un exercice de pure hypocrisie, ils continuent publiquement de plaider en faveur des mêmes mesures qu'ils s'apprêtent à rendre inopérantes.* »

Autres affaiblissements alarmants

Par exemple, le **projet de loi C-19** éliminerait l'obligation des marchands de maintenir un registre des ventes ainsi que celle de vérifier si un acheteur détient un permis de possession valide. De plus, parmi les quelques 7,1 millions d'armes qui ne seront plus contrôlées se trouvent de nombreuses armes à caractère militaire, dont le **Ruger Mini-14** utilisé lors du massacre de Polytechnique. C'est la même arme qui fut utilisée tout récemment en Norvège pour tuer 69 jeunes en 90 minutes. Les partis de l'opposition (Libéraux et NPD) ont tenté la semaine dernière de proposer des amendements qui exigeraient la reclassification de ces armes, mais les Conservateurs ont refusé de les considérer. [Voir la liste complète des répercussions de C-19 plus bas].

Gestes concrets des Québécois

Nathalie Provost, diplômée de Polytechnique qui a été blessée lors du massacre, prévoit demander à la population de la région de la Capitale-Nationale de ne pas lâcher prise auprès des députés conservateurs du Québec (**Maxime Bernier, Steven Blaney, Jacques Gourde, Christian Paradis et Denis Lebel**). « *Il faut insister pour qu'ils représentent la volonté des Québécois lors du vote imminent.* »

(Députés Conservateurs du Québec : http://www.polysesouvient.ca/Contactez_les_deputes_et_senateurs_conservateurs_du_Quebec.html)

¹ Conférence de presse, mardi le 6 décembre, 10h30, Tribune de la presse, Salon Jacques-L'Archevesque, 1050 rue des parlementaires

Elle rappellera également que la législation doit aussi être adoptée par le **Sénat** et qu'il n'est pas trop tard pour convaincre assez de sénateurs conservateurs de voter contre leur parti et en faveur de la sécurité publique. (En fait, c'est grâce à sept sénateurs conservateurs si la loi actuelle a pu voir le jour, ayant voté à l'encontre de la position de leur parti en décembre 1995.)

(Sénateurs Conservateurs du Québec au: http://www.polysesouvient.ca/Contactez_les_deputes_et_senateurs_conservateurs_du_Quebec.html)

Recours juridique du gouvernement du Québec

Heidi Rathjen réitérera la demande du groupe pour que le **gouvernement du Québec** confirme son intention de déposer une demande d'injonction afin de sauver les données du registre pour les 7,1 millions d'armes d'épaule déjà enregistrées. « *Nous attendons toujours que le gouvernement du Québec nous rassure quant à leur intention d'entamer un recours juridique aussitôt que C-19 sera adopté. Il y a déjà plus d'un mois que nous avons joint notre voix aux partis de l'opposition pour demander un engagement en ce sens.* »

Polysesouvient a grandement apprécié les efforts du **ministre de la Sécurité publique, monsieur Robert Dutil**, qui s'est déplacé à Ottawa pour demander un amendement afin de sauver les données. Or, « *nous espérons que le mépris et l'entêtement manifestés par les Conservateurs sur le comité parlementaire ont convaincu le ministre qu'une solution politique est tout à fait utopique. Une action juridique s'avère le seul recours possible pour le Québec* » ajoute **madame Rathjen**. « *On se demande aujourd'hui ce qu'attend monsieur Charest. Il est minuit moins une et tout ce que nous avons obtenu, ce sont des promesses imprécises d'appui, mais aucun engagement concret* » et ce, malgré la déclaration du **premier ministre Jean Charest** de considérer « *tous les moyens* » pour préserver les informations du registre².

Enfin, **Benoit Laganière**, un autre témoin de la tragédie qui réside dans la région de Québec, s'étonne: « *Avec le projet de loi C-19, c'est le lobby des armes qui dicte nos lois. Les Conservateurs ouvrent la voie vers une société à l'américaine qui débouchera sur davantage de familles détruites du simple appui d'une gâchette. Tous les citoyens québécois ainsi que leur gouvernement doivent agir avant qu'il ne soit trop tard.* »

IMPACTS DE LA LOI C-19

AU-DELÀ DE L'ABOLITION DU REGISTRE ET DE LA DESTRUCTION DE SES DONNÉES :

1) Il sera permis d'acheter une arme d'épaule sans montrer de permis de possession.

Le projet de loi C-19 éliminerait l'obligation pour toute personne qui vend ou transfère une arme d'épaule de vérifier si son nouveau propriétaire détient un permis de possession valide. Il suffit que le vendeur « *n'ait aucun motif de croire que le cessionnaire n'est pas autorisé à acquérir et à posséder une telle arme à feu.* » Un vendeur ne serait même pas tenu de demander à voir un tel permis. La police aurait les mains liées si elle arrête quelqu'un qui a vendu une arme à un individu sans permis, car il lui serait impossible de prouver ce que la personne croyait ou ne croyait pas. Or, il n'y a pas si longtemps, le gouvernement conservateur avait bel et bien reconnu l'importance de la validation des permis, soulignant dès 2006 que « *cette mesure aidera à s'assurer que les armes n'aboutissent pas dans les mains d'individus qui ne devraient pas y avoir accès, comme des criminels reconnus.* »³

2) Le processus d'évaluation des candidats aux permis sera miné.

L'échappatoire concernant les permis minera tout le processus de sécurité entourant l'accès aux permis de port d'arme, qu'il s'agisse des enquêtes communautaires, des références de proches et de l'employeur, de la notification de l'époux(se) ou de l'ex-époux(se) ou du cours de maniement sécuritaire des armes. Pourquoi se soumettre à toutes ces précautions s'il est possible, en vertu de la loi et de la crédulité de certains commerçants, d'acheter une arme sans montrer de permis?

3) La législation favorisera le trafic illégal d'armes d'épaule.

La législation favoriserait d'autant plus les transferts clandestins qu'elle éliminerait l'obligation des marchands à tenir un registre des ventes, ainsi que celle des propriétaires à rapporter des ventes privées. Le but semble être d'éliminer

² <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2011/10/20111027-152318.html>

³ **Sécurité publique Canada**, « Présentation au Parlement des modifications législatives à la Loi sur les armes à feu et au Code criminel », 19 juin 2006. <http://web.archive.org/web/20070730233305/http://www.publicsafety.gc.ca/media/nr/2006/nr20060619-1-fr.asp> ; English: <http://web.archive.org/web/20070302024114/http://www.psepc.gc.ca/media/nr/2006/nr20060619-1-en.asp>

toutes traces potentielles de transactions d'armes d'épaule, ce qui ouvre grande la porte au marché noir. (Même si un vendeur décidait de valider un permis auprès du contrôleur des armes à feu, la loi interdirait à ce dernier de garder quelque note que ce soit concernant cette demande!) Les Conservateurs avaient pourtant appuyé les registres des ventes auparavant, les qualifiant de « *mesure d'aide aux enquêteurs pour retracer les propriétaires d'armes à feu volées ou des armes ayant servi à commettre un crime.* »

4) De nombreuses armes d'assaut deviendront également invisibles.

Puisque le gouvernement n'a jamais mis à jour la classification de nombreuses armes à caractère militaire récemment introduites sur le marché, on retrouve parmi les 7 millions d'armes non restreintes des armes comme le [Ruger Mini-14](#)⁴ (utilisé lors du massacre de Polytechnique et il y a quelques mois pour tuer 69 jeunes en Norvège), le [Dominion Arms Grizzly Shotgun ou « The Outlaw »](#)⁵ (à toutes fins pratiques un fusil tronqué), le [Norinco Type 97 56.5 mm](#)⁶, le [IWI Tavor TAR-21 5.56mm](#)⁷ et le [Steyr-Mannlicher HS .50](#)⁸ (capable d'atteindre une cible à plus de 1½ km et de traverser une protection en Kevlar). En plus des 7 millions carabines et des fusils de chasse, ces armes d'assaut deviendront elles aussi invisibles aux yeux de la police et pourront, grâce au projet de loi C-19, être vendues à quiconque sans obligation de montrer un permis et sans laisser de traces.



— 30 —

- **Pour renseignements :** Heidi Rathjen, 514-816-7818 ou polysesouvient@gmail.com
- **Mémoire** (bilingue) de **Polysesouvient** au Comité permanent de la Sécurité publique et nationale: http://polysesouvient.ca/Documents/MEMO_11_11_24_Memoire_Polysesouvient_BILINGUE.pdf
- **Statistiques** sur la réduction des décès et l'usage du registre en lien avec les armes d'épaule: http://www.polysesouvient.ca/Documents/DOCU_11_11_24_Statistiques_ArmesDEpaule.pdf

Polysesouvient.ca représente l'Association des Étudiants de Polytechnique, l'Association des étudiants aux cycles supérieurs de Polytechnique, le C.A. de l'Association des diplômés de Polytechnique, le président de l'Association des Étudiants de Polytechnique 1989-1990, le président de l'Association des étudiants aux cycles supérieurs de Polytechnique 1987-1988, le président de la 114e Promotion (1989-1990) et de nombreux témoins et survivants du massacre du 6 décembre 1989 et leurs familles.
A/S: Heidi Rathjen; téléphone : 514-816-7818; polysesouvient@gmail.com ; www.polysesouvient.ca

⁴ http://www.polysesouvient.ca/Documents/RugerMini14Rifle_ForSaleInCanada_CanadianDealers.pdf

⁵ http://www.polysesouvient.ca/Documents/CanadaAmmoCom_Firearms_DominionArmsGrizzlyShotgun8.pdf

⁶ http://www.polysesouvient.ca/Documents/CanadaAmmoCom_Norinco_Type97_Rifle_5_56mm.pdf

⁷ http://www.polysesouvient.ca/Documents/CanadaAmmoCom_Firearms_IWI_Tavor%20TAR_21_5.pdf

⁸ http://www.polysesouvient.ca/Documents/Steyr_Mannlicher_HS_50.pdf